



Résumé du budget

Le budget des Cotisations Villégiature 2018 a diminué de 2,66 % comparativement à celui de 2017, soit une réduction de 0,23 \$ pour atteindre 8,40 \$ CA par Point. Cette diminution s'explique par une réduction de la catégorie des taxes, des assurances et des cotisations, ainsi que par une meilleure efficacité.

RÉCEPTION DES MEMBRES

Les coûts relatifs à la réception des Membres ont augmenté de 3 % au cours de l'exercice précédent en raison d'une hausse prévue des salaires et des fluctuations standard de l'IPC.

SERVICES AUX MEMBRES

Cette catégorie a connu une diminution de 16,1 % comparativement à l'exercice précédent en raison de la présence de Embarc au sein de Diamond Resorts, une entreprise de plus grande taille, et de la meilleure efficacité ainsi obtenue.

ENTRETIEN MÉNAGER

Les coûts relatifs à l'entretien ménager ont augmenté de 13 % comparativement à l'exercice précédent, et 10 % de cette augmentation sont dus à un reclassement à partir des catégories d'entretien, de nettoyage et de sécurité sur les relevés financiers. Le passage à des services d'entretien ménagers contractuels à certaines destinations pour respecter les normes de Embarc, de plus hauts taux d'occupation et une augmentation standard de l'IPC ont également eu une légère incidence sur cette augmentation.

MAINTENANCE, NETTOYAGE et SÉCURITÉ

Cette catégorie a connu une diminution de 10 % en raison d'un reclassement vers la catégorie de l'entretien ménager sur les relevés financiers.

SERVICES

Les coûts relatifs aux services publics ont diminué de 2 % cette année en raison du déploiement continu par Embarc de mesures d'économie d'énergie.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Cette catégorie a connu une augmentation de 45 % au cours de l'exercice 2017, et 37 % de cette augmentation sont dus à un reclassement à partir de la catégorie des taxes, des assurances et des cotisations sur les relevés financiers. Les cotisations d'association des différents centres de villégiature seront classées comme dépenses administratives générales en 2018; en 2017, elles étaient classées dans la catégorie taxes, assurances et cotisations. Le reclassement de salaires à partir d'autres catégories et les augmentations standard de l'IPC ont également contribué à cette augmentation.

TAXES, ASSURANCES ET COTISATIONS

Cette catégorie a connu une diminution de 42 % comparativement à l'exercice précédent, et 37 % de cette diminution sont dus à un reclassement vers la catégorie des dépenses administratives générales sur les relevés financiers. Les cotisations d'association des différents centres de villégiature seront classées comme dépenses administratives générales en 2018; en 2017, elles étaient classées dans la catégorie taxes, assurances et cotisations. Les hypothèses budgétaires revues pour 2018 ont entraîné le reste de la diminution.

AUTRES REVENUS

La catégorie des autres revenus a augmenté de 39 % cette année en raison d'une plus grande utilisation des Escapades et de légers revenus en intérêts anticipés.